



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU HAUT SAINT-LAURENT  
MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN

**AVIS PUBLIC**  
**DÉPÔT DES PROJETS DE RÈGLEMENT 38-2020, 56-2020 ET 39-2020**

---

Avis public est donné par le soussigné, Georges Lazurka, directeur général et secrétaire-trésorier, à tous les contribuables de la susdite municipalité à l'effet qu'il y eu dépôt lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 1<sup>er</sup> juin 2020, des projets de règlements suivants, lesquels doivent être adoptés à la séance ordinaire du conseil municipal, le 6 juillet prochain :

- Règlement 38-2020 sur les animaux applicable par la SQ
- Règlement 56-2020 sur la Sécurité, la paix et l'ordre applicable par la SQ
- Règlement. 39-2020 sur la tarification de permis et services municipaux.

Ces règlements abrogent tous ceux existants en leurs semblables matières et toute personne intéressée par lesdits règlements peut en prendre connaissance au bureau de la Municipalité, au 5 rue Gale aux heures régulières de bureau, entre 9h00 et 12h00 exceptionnellement vu la crise sanitaire du coronavirus. Ils sont également publiés sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Ormstown, ce 2<sup>e</sup> jour de juin 2020

Georges Lazurka,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité d'Ormstown, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis susdit en en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site internet de la Municipalité, le 2 juin 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2<sup>e</sup> jour de juin 2020

Georges Lazurka  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---